

COMMUNE DE FOUNEX

MUNICIPALITE

Affaire traitée par M. Philippe Schirato - Municipal

PREAVIS MUNICIPAL N° 36/2011 - 2016

concernant une demande de crédit d'étude de CHF 170'000.00, en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-bois) au centre du village de Founex

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers.

1. Introduction

Dans le courant de l'année 2011, la Municipalité a entamé une étude préliminaire de faisabilité d'un Chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-Bois), afin de définir l'opportunité de réaliser une telle installation sur le territoire communal, notamment afin de raccorder les bâtiments communaux existants et futurs.

Sur la base des résultats des différentes variantes étudiées et afin de resserrer les hypothèses retenues, la Municipalité a pris la décision d'approfondir son étude et a déposé une demande de crédit d'étude d'avant-projet et d'assistance à Maître d'ouvrage, d'un montant de CHF 64'800.00, par le biais du préavis municipal N° 12/2011-2016. Ce crédit lui a été accordé en date du 8 mai 2012.

2. Demande de crédit complémentaire

Le Service cantonal de lutte contre les nuisances, au vu de la vétusté de l'installation de chauffage de la salle de spectacles et des logements y attenants, a exigé le remplacement de cette installation avec un délai échéant en 2015. En 2009, notre autorité a donc mandaté le bureau Weinmann Energies, pour un avant-projet de réalisation d'un chauffage à plaquettes dans les sous-sols du bâtiment précité. Dite étude, qui s'est élevée à CHF 24'818.45, a laissé apparaître que ce projet était difficilement réalisable et très coûteux.

Compte tenu de l'âge des autres chauffages à mazout des bâtiments communaux, la Municipalité a porté son attention sur l'éventuelle faisabilité d'un chauffage à distance, reliant tous les bâtiments communaux du Centre du village. Un mandat a donc été donné au bureau Vallat Partenaires qui a lancé un appel d'offres d'ingénieurs en vue d'une étude de faisabilité. Puis suite au résultat de cet appel d'offres, un mandat a été confié au bureau RWB SA. Le coût de cette étude de faisabilité s'est élevé à CHF 25'715.50.

C'est cette étude qui a permis à la Municipalité de déterminer que le projet était envisageable et un crédit de CHF 64'800.00 nous a donc été accordé, par le Conseil communal, en date du 8 mai 2012.

3. Résultats de l'étude d'avant-projet

L'étude d'avant-projet démontre l'intérêt de la population pour les énergies renouvelables et la création d'un thermoréseau sur le territoire de notre commune. La part des bâtiments intéressés à un raccordement à court et moyen terme atteint environ 80 % dans la zone de desserte du réseau CAD, soit dans le centre du village.

La réalisation d'un tel projet est rentable et concurrentielle par rapport aux autres solutions à disposition des propriétaires pour le remplacement de leurs installations de chauffage. Le CAD de Founex permettra de s'approvisionner en chaleur avec un coût légèrement inférieur à celui du mazout. De plus, un raccordement ne prend que peu de place et ne génère pas de bruit, contrairement aux autres solutions envisageables.

Afin de pouvoir raccorder les constructions en cours sur la parcelle N° 92, le réseau de conduites devrait s'étendre jusqu'à cette zone.

Le bureau d'ingénieurs propose un avant-projet tant technique qu'économique dans le but de la réalisation d'une centrale de chauffe au bois combinée avec l'énergie solaire.

L'avant-projet a permis de cerner les montants d'investissements à consentir et le budget nécessaire à une telle opération, avec un devis général d'un peu moins de CHF 7'000'000.00.

4. Demande pour futurs crédits d'étude du projet

Etude sur le potentiel en bois - POTAPRO

Comme dit plus haut, cet intérêt de la population a fait que la demande en bois est largement supérieure aux chiffres envisagés dans l'étude de faisabilité. C'est pourquoi une solution doit être trouvée pour pallier ce manque de quantité de bois, ceci afin de pérenniser notre approvisionnement durant les 5 - 10 prochaines années.

Pour cette raison et en collaboration avec l'ACPT (Association intercommunale pour l'exploitation d'un Couvert régional à Plaquettes et bois énergie situé sur la commune de Trélex), association dont notre commune est membre et qui participera activement à cette étude, nous avons approché le Groupement forestier de la Serine en vue de la réalisation d'une étude « POTAPRO » sur le potentiel en bois du périmètre du 12^{ème} arrondissement. Dite étude est estimée à CHF 27'000.00 TTC.

Etude pour la valorisation des réductions CO2

La génération de crédits carbone est à considérer comme la possibilité d'obtenir une prime pour les projets qui sont favorables à l'environnement et, parmi ceux-ci, ceux qui peuvent démontrer leur contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le potentiel de cette prime, pour notre projet CAD-Bois, est de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de francs. Ce potentiel, s'il est reconnu par les autorités fédérales, après dépôt d'un dossier ad hoc, peut permettre de financer une partie non négligeable du projet et/ou, selon la stratégie développée, de financer la filière d'approvisionnement en énergie indigène.

Si l'on se base sur le rapport de la société RWB, en charge de l'étude d'avant-projet, les économies CO2 du projet sont estimées à quelque 1'000 tonnes de CO2. Cette réduction pourrait représenter une valorisation de l'ordre de CHF 400'000.00 pour les 10 premières années.

La société Yvan Bucciol Conseils, forte d'une expérience similaire pour la valorisation de crédits d'émissions pour le compte de grands groupes énergétiques, propose de mettre à notre disposition son savoir-faire propre à ce type d'accompagnement. Le coût y relatif est estimé à CHF 40'680.00 TTC.

Prestations d'organisation des procédures d'appels d'offres publics

La Municipalité souhaite s'entourer d'un gestionnaire du projet et d'un spécialiste en procédures d'attribution des marchés publics, afin de progresser la réalisation du chauffage à distance. En effet, le projet nécessite non seulement de coordonner les nombreux acteurs concernés par le projet et d'apporter des connaissances en concept énergétique, mais également des connaissances approfondies lors de l'application de la législation sur les marchés publics.

La société Vallat Partenaires SA est particulièrement à même de représenter, de défendre et de soutenir nos intérêts, pour la réalisation d'un cahier des charges que devra prendre en compte les futurs prestataires. Son offre s'élève à CHF 42'768.00 TTC.

5. Récapitulation des coûts

Libellés		Montants
1.	Frais d'étude pour le remplacement du chauffage de la salle de spectacles	24'818.85
2.	Coût de l'étude de faisabilité	25'715.50
3.	Etude sur le potentiel en bois – POTAPRO	27'000.00
4.	Etude pour la valorisation des réductions CO2	40'680.00
5.	Prestations d'organisation des procédures d'appels d'offres publics	42'768.00
6.	Divers et imprévus	9'017.65
	TOTAL TTC:	170'000.00

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Founex

Vu	le préavis municipal no 36/2011-2016 , concernant un crédit d'étude de projet d'un montant de CHF 170'000.00, en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-Bois) au centre du village de Founex.
Ouï	le rapport de la commission des finances en charge de l'étude du préavis
Attendu	que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'autoriser

la Municipalité à accorder les prestations aux mandataires concernés pour les

études du projet

De lui octroyer

à cet effet un crédit de CHF 170'000.00 TTC

De financer

ce montant par la trésorerie courante

D'amortir

cet investissement par un prélèvement sur le fonds de réserve pour

constructions futures N° 9282.003.

Ainsi approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 novembre 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic:

la secrétaire :

François Deblue

Claudine Luquiens

Le municipal responsable

Philippe Schirato

Rapport de la Commission des finances relatif au préavis municipal N° 36/2011-2016 concernant une demande de crédit d'étude de CHF 170'000.00 en vue de la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-bois) au centre du village de Founex

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A l'initiative de la Municipalité, les membres de la Commission des finances se sont réunis le 13 novembre 2013 afin d'examiner le préavis susmentionné. Était présent à cette séance : Monsieur Philippe Schirato, Municipal. Les explications fournies par Monsieur Schirato et les réponses apportées à nos questions nous ont permis d'en débattre et de nous positionner.

REMARQUES PREALABLES

En raison de la vétusté de l'installation de chauffage de la salle de spectacles et des logements aux alentours, le Service cantonal de lutte contre les nuisances a exigé en 2009 que la Commune procède à son remplacement. C'est pourquoi la Municipalité a demandé un avant-projet au travers de l'étude réalisée par le bureau Weinmann Energies pour un montant de CHF 24'818.45. La conclusion de cette étude a indiqué que ce projet au coût très élevé était très compliqué à réaliser.

De ce fait, un mandat a été remis au bureau Vallat Partenaires afin d'obtenir un appel d'offres d'ingénieurs et l'étude de faisabilité d'un montant de CHF 25'715.50 a été confiée au bureau RWB SA.

Cette étude a permis à la Municipalité de se positionner et d'obtenir un crédit de CHF 64'800.- accordé par le Conseil communal en mai 2012, pour la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières (CAD-bois) au centre du village de Founex.

En mars 2012, via le préavis 10/2011-2016, le Conseil communal a également accepté l'adhésion de la commune de Founex, pour un coût de CHF 15'000.-, à l'Association intercommunale pour l'exploitation du couvert régional à plaquette et bois énergie (ACP) situé sur le territoire de Trélex.

Le préavis No 36/2011-2016 qui nous est présenté aujourd'hui regroupe ainsi deux pré-études déjà réalisées et payées qui, étant inférieures à la limite accordée à la Municipalité, n'ont fait l'objet d'aucun préavis. A cela, s'ajoute trois nouvelles dépenses pour le financement d'étude en vue de la réalisation d'un chauffage à distance, et qui doivent encore être ratifiées.

Dès lors que le projet est lancé, les demandes de crédit sont maintenant regroupées sachant qu'il s'agit-là du seul moyen pour la Municipalité de suivre les coûts d'investissement.

ETENDUE DU PROJET

Le résultat de l'étude d'avant-projet a démontré que la réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes forestières reste financièrement rentable pour la commune de Founex et pour ses habitants se trouvant dans la zone de desserte du réseau CAD, soit au centre du village.

De plus, Cet avant-projet a permis de chiffrer l'opération dans sa globalité pour un montant de CHF 7'000'000 environ, selon le détail ci-après :

Objet		Investissements [CHF]	
1.	Bâtiment de la centrale	900'000	
2.	Centrale de production de chaleur	1'902'000	
3.	Réseau de chauffage à distance	2'272'000	
4.	Toiture solaire, onduleurs et installation	305'000	
5.	Sous-stations et branchements	650'000	
6.	Divers imprévus	180'000	
7.	Honoraires	789'000	
	TOTAL INVESTISSEMENT HT	6'998'000	

Un sondage auprès de la population, qui a montré un vif intérêt, a pourtant démontré que la quantité potentielle de bois initialement prévue n'est plus suffisante et qu'il faudrait compter sur le double. Cette demande supplémentaire modifie le choix du bois, initialement prévue pour du bois sec. Du bois humide devra vraisemblablement être également utilisé, ce qui aura forcément un impact sur le coût d'achat de la nouvelle chaudière à bois. Cet état de fait nous conduit à réaliser une nouvelle étude « POTAPRO » qui est estimée à CHF 27'000.- TTC et qui permettra d'évaluer précisément le potentiel et le choix en bois disponible dans le périmètre du 12ème arrondissement.

Force est de constater que ce projet offre une prime potentielle pour la valorisation des réductions CO2 de CHF 400'000.- sur les 10 premières années, pour autant que le dossier soit déposé et ainsi reconnu par les autorités fédérales (l'OFEV et l'OFEN). Pour nous accompagner dans ce projet complexe, un crédit de CHF 40'680.- permettra à la société Yvan Bucciol Conseils de nous apporter toute son expertise dans ce domaine.

La Municipalité a déjà engagé des moyens financiers importants depuis 2009 pour comprendre et avancer dans un projet ô combien nécessaire, mais qui reste très complexe avec encore bon nombre d'incertitudes. Pour défendre et soutenir les intérêts de la Commune, la société Vallat Partenaires SA serait mandatée, en sa qualité de spécialiste des marchés publics, comme gestionnaire du processus d'appel d'offre LMP-AIMP. Son offre se monte à CHF 42'768.- TTC.

RECAPITULATION DES COUTS

Objets	Montants [CHF]	Remarques
Frais d'étude pour le remplacement du chauffage de la salle de spectacles	24'828,85	versé au bureau Weinmann
Cout de l'étude de faisabilité	25'715,50	versé à Vallat Partenaires
Etude sur le potentiel en bois - POTAPRO	27'000,00	
Etude pour la valorisation des réductions CO2	40'680,00	
Prestations d'organisation des procédures d'appels d'offres publics	42'768,00	inclus le suivi jusqu'à la signature
Divers et imprévus	9'017,65	
TOTAL TTC	CHF 170'000.00	

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir accepter le préavis municipal No 36/2011-2016 en approuvant les décisions suivantes :

D'autoriser la Municipalité à accorder les prestations aux mandataires concernés pour les études du projet

De lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 170'000.- TTC

De financer ce montant par la trésorerie courante

D'amortir cet investissement par un prélèvement sur le fonds de réserve pour constructions futures

No 9282.003

Ainsi fait à Founex, le 20 novembre 2013.

Les membres de la Commission des Finances:

Claude Briffod Josephina Rijke

Maurice Michielini

Hervé Mange

Laurent Kilchherr

Simon Vaucher